30.03.2012

EMB demande la suspension de la hausse des quotas de lait

A l'attention des Ministres de l'Agriculture de l'Union européenne,

des députés des parlements nationaux et

des députés du Parlement européen,

Hamm, le 29 mars 2012

Le paquet laitier adopté est un premier pas dans la bonne direction – poursuivez sur votre lancée!

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les députés,

Le paquet laitier qui vient d'être adopté constitue une première avancée vers une réforme durable de la filière du lait en Union européenne. En notre qualité de représentants des producteurs de lait européens, nous tenions à vous remercier.

Grâce à ce nouveau règlement, quelques étapes porteuses d'avenir ont été franchies, qui doivent désormais être suivies d'une mise en œuvre et d'une consolidation toutes deux cohérentes. Sinon, ces mesures demeureront tout simplement lettre morte.

Nous souhaitons souligner, avant tout, le caractère positif de la **possibilité** désormais donnée aux éleveurs laitiers **de se regrouper** au sein d'organisations de producteurs ainsi que la possibilité, pour les producteurs et les transformateurs, de passer des **contrats obligatoires** qui pourront contribuer à rééquilibrer les relations asymétriques entre les acteurs du marché du lait. Nous saluons également la prochaine création d'un **mécanisme de surveillance des prix**.

Cependant, ces mesures ne produiront leurs véritables effets que si elles sont adaptées à la réalité du marché. Cela signifie, entre autres, que les possibilités de regroupement doivent être étendues aux sociétaires des coopératives et qu'une obligation de contractualisation doit, par ailleurs, être instituée sur la totalité du territoire de l'Union et tenir compte des coûts de production pour les éleveurs laitiers. Autrement, les règles convenues ne contribueront pas à améliorer la position des producteurs de lait sur le marché.

Le **mécanisme prévu de surveillance des prix doit être mis en place aussi rapidement que possible** et doit être, non seulement, investi d'un pouvoir de surveillance du marché du lait (prix, offre, demande **et** coûts de production) mais recevoir des compétences effectives de régulation dans le souci de prévenir la production d'excédents nuisibles au marché. A elle seule, une surveillance des prix ne suffit pas. Il importe, par ailleurs, de garder un œil sur les marges. Entre les mois de juillet 2010 et 2011, le prix des intrants nécessaires à la production de lait a grimpé de 10-15 % dans de nombreux pays européens. En d'autres termes, les coûts moyens de production du lait dépassent désormais largement les 40 centimes d'euro.

L'absence d'autorégulation du secteur laitier a pu être constatée au cours des dernières semaines, voire des derniers mois, sur l'ensemble du territoire communautaire. **A vue d'œil, la pression s'est accentuée sur les marchés**, avec pour preuve la chute vertigineuse des prix versés aux producteurs. Rien qu'en Belgique, le prix de base est passé,

European Milk Board ASBL
Rue du Commerce 124
B-1000 Bruxelles
Tel: +32 2808 1935
Fax: +32 2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL:
http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/actualites/news-details/brov

entre les mois de décembre 2011 et mars 2012, de 29,84 à 28,50 centimes d'euro. Quelques laiteries françaises ont déjà annoncé qu'en avril 2012, le prix versé pour le lait chuterait à 27,5 centimes. Les autres etats-membres n 'échappent pas à cet effondrement.

Pendant ce temps, les producteurs restent privés de tout moyen de réaction adéquate à ces imprévisibles signaux du marché. Et les livraisons de lait atteignent, comme précédemment, des sommets.

Il importe, dès lors, de suspendre, pour l'instant, la hausse de 1 % des quotas programmée pour le 1er avril 2012 afin de ne pas saturer, encore plus, les marchés ! Il est absolument indispensable de prendre une telle mesure afin de freiner, dans l'immédiat, une nouvelle chute des prix.

Nous vous enjoignons d'œuvrer en ce sens. A mi-parcours, durant la campagne laitière, une nouvelle analyse de la situation du marché peut être entreprise dans le but d'évaluer les effets de la mise entre parenthèses du relèvement des quotas.

Nous vous prions d'accepter, mesdames et messieurs les ministres, mesdames et messieurs les membres de la Commission européenne, mesdames et messieurs les députés, nos salutations distinguées.

Romuald Schaber (Président du EMB)

télechargez une version pdf ici

European Milk Board ASBL
Rue du Commerce 124
B-1000 Bruxelles
Tel: +32 2808 1935
Fax: +32 2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL:
http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/actualites/news-details/brov